

NORMES GRAPHIQUES  
**CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES**

# AVANT-PROPOS

Dans ce document, vous trouverez l'essentiel des normes graphiques qui régissent l'utilisation de l'identification visuelle du **Cégep de Trois-Rivières**.

Il est strictement interdit de modifier en tout ou en partie les reproductions maîtresses de ce document. Toute situation spécifique non prévue par le présent guide d'utilisation doit être soumise à la Direction des communications et des affaires institutionnelles.

L'utilisation du logo doit être approuvée par la Direction des communications et des affaires institutionnelles à [communications@cegeptr.qc.ca](mailto:communications@cegeptr.qc.ca).

<b>1. IDENTITÉ VISUELLE</b>		<b>3. DIABLOS</b>	
1.1. Composants de l'identité.....	4	3.1. Principes généraux .....	18
1.2. Composition et mesures.....	5	3.2. Composants de l'identité Diablos.....	19
1.3. Typographie .....	6	3.3. Composition et mesures.....	20
1.4. Couleur officielle.....	7	3.4. Typographie .....	21
1.5. Spécifications techniques .....	8	3.5. Logo des Diablos amplifié.....	22
<b>2. DÉCLINAISONS DE MARQUE</b>		3.6. Couleurs.....	23
2.1. Principes généraux .....	10	3.7. Spécifications techniques .....	24
2.2. Composants des déclinaisons.....	11	3.8. Cohabitation avec la marque Cégep .....	25
2.3. Composition .....	12		
2.4. Mesures.....	13		
2.5. Typographie .....	14		
2.6. Couleurs.....	15		
2.7. Spécifications techniques .....	16		

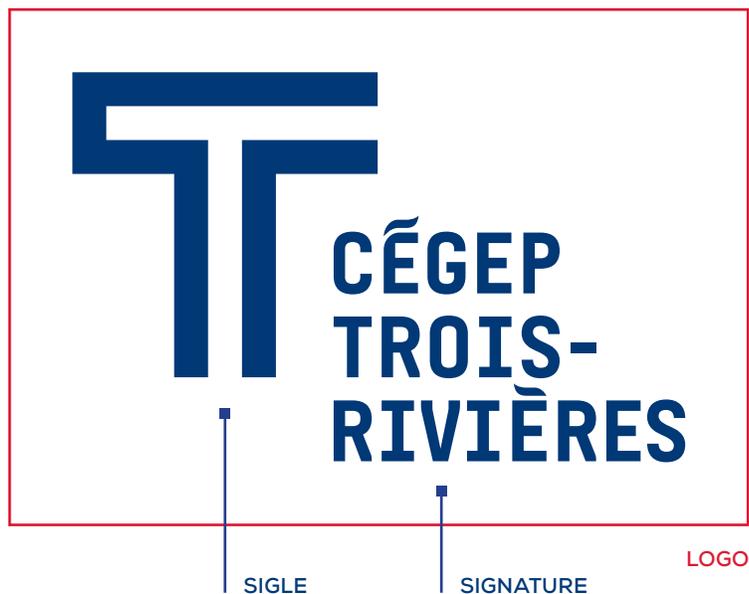
# IDENTITÉ VISUELLE

NORMES GRAPHIQUES

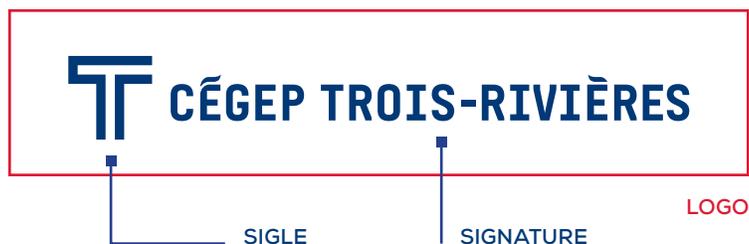
SECTION **1**

## 1.1. COMPOSANTS DE L'IDENTITÉ

VERSION OFFICIELLE



VERSION UNE LIGNE : utilisation lorsque l'espace est restreint.



### LE SIGLE

Le sigle est composé du « T » bleu à l'intérieur duquel on retrouve les traits contours et la schématisation des lettres « T » et « r ».

### LA SIGNATURE

La signature est le nom Cégep Trois-Rivières. Il s'agit d'une représentation graphique qui identifie de manière unique la marque.

### LE LOGO

Le logo est composé du sigle et de la signature.

## 1.2. COMPOSITION ET MESURES

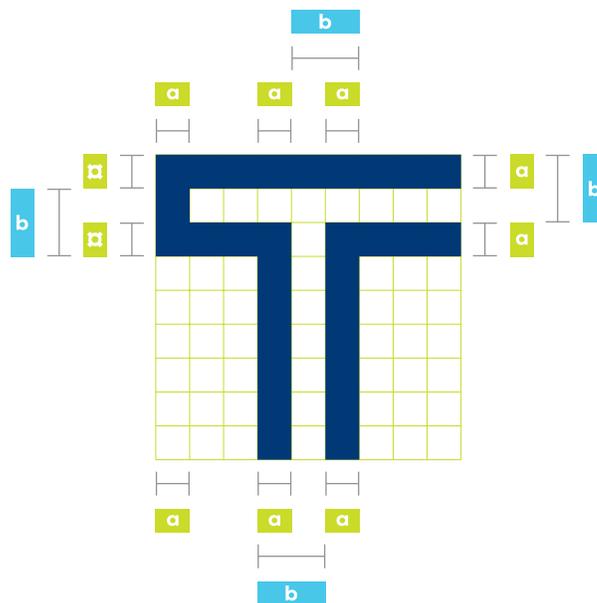
Afin de faciliter la compréhension des grilles de construction, des mesures ont été utilisées, ce qui permet de toujours conserver les proportions, peu importe le format de reproduction désiré.

**a** : Correspond à la largeur d'un trait du sigle

**b** : Correspond au double de la largeur d'un trait du sigle

La zone de protection du logo correspond au double de la largeur d'un trait du sigle.

**IMPORTANT** : Il est strictement interdit de modifier ou de tenter de reproduire le logo du **Cégep de Trois-Rivières**. Seuls les fichiers informatiques originaux doivent être utilisés. Ils sont disponibles sur demande en communiquant avec le Service des communications et des affaires institutionnelles au 819 376-1721, poste 2701 ou à [communications@cegeptr.qc.ca](mailto:communications@cegeptr.qc.ca).



## 1.3. TYPOGRAPHIE

La signature **Cégep de Trois-Rivières** est en police de caractères « CegepTR », spécialement développée pour l'institution. **Cette police de caractères n'est utilisée que pour la signature à côté du sigle.** Elle s'apparente à la police « Realtime », mais l'utilisation de la police « CegepTR » est obligatoire pour tous les logos de l'institution. Aucune substitution ou déformation des caractères ne seront acceptées. Un crénage optique est recommandé pour assurer une meilleure lisibilité dans les applications.

**IMPORTANT :** Il est strictement interdit de modifier la typographie de « **Cégep de Trois-Rivières** » ou de tenter de la reproduire autrement qu'avec les documents aux fins de reproduction qui sont disponibles dans le kit graphique.

### UTILISATIONS À PROSCRIRE



Ne pas substituer la typographie.



Ne pas modifier la casse.



Ne pas substituer la typographie.



Ne pas modifier la graisse.



Ne pas substituer la typographie.



Ne pas déformer le caractère.

# E

abcdefghijklmnopqrstuvwxy  
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ  
 àâéèëöôÛÄÅĒĒĒĒĒĒ  
 1234567890!@#%&\*()-=\_+  
 °\~;@£€∞{ }[]|~“

CegepTR Bold

abcdefghijklmnopqrstuvwxy  
 ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ  
 àâéèëöôÛÄÅĒĒĒĒĒĒ  
 1234567890!@#%&\*()-=\_+  
 °\~;@£€∞{ }[]|~“

CegepTR Regular

### BONNE UTILISATION



## 1.4. COULEUR OFFICIELLE

Afin de maintenir la constance dans la diffusion du logo **Cégep de Trois-Rivières**, il est important d'utiliser la bonne nuance bleue en tout temps. Les correspondances couleur au bleu **Cégep de Trois-Rivières** pour différents procédés de reproduction sont fournies afin d'assurer à la marque le plus d'uniformité possible.

Ces règles s'appliquent pour tout ce qui concerne les documents où paraît le logo **Cégep de Trois-Rivières**.

Pour la reproduction du logo **Cégep de Trois-Rivières**, l'utilisation d'une autre couleur que celles mentionnées plus bas est strictement interdite.

Il faut avant tout assurer une bonne visibilité au logo. Dans tous les cas, il faut rechercher un contraste entre la couleur utilisée pour le fond et les éléments reproduits. Si la teinte du papier menace d'altérer de façon significative la couleur officielle, il est recommandé d'utiliser le noir comme couleur d'impression. Mais lorsqu'il est possible d'utiliser le logo en bleu, on doit privilégier cette option.

Les exigences relatives aux couleurs concernent toutes les techniques d'impression.

Pour le logo inversé, voir la page 11.

### BLEU OFFICIEL – LES CORRESPONDANCES

Impression offset en une couleur :  
Pantone : 288 (PMS 288)

Impression en quadrichromie (4 couleurs process) :  
CMJN : 100 / 76 / 6 / 32

Composition des couleurs sur un écran (RVB) :  
RVB : 9 / 45 / 116

Hexadécimal : #092D74

Sico : Bleu immense (6007-83)

Benjamin Moore : Gentiane Printanière (2065-10)

Vinyle 3M : Night blue 511

### ROUGE OFFICIEL – LES CORRESPONDANCES

Impression offset en une couleur :  
Pantone : 186 (PMS 186)

Impression en quadrichromie (4 couleurs process) :  
CMJN : 2 / 100 / 85 / 6

Composition des couleurs sur un écran (RVB) :  
RVB : 207 / 21 / 45

Hexadécimal : #CF152D

Sico : Cerise Rouge (6053-75)

Benjamin Moore : Baie du Houx (1321)

Vinyle 3M : Cardinal red 028

### BONNES UTILISATIONS



### UTILISATIONS À PROSCRIRE



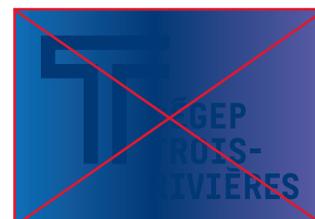
Ne pas substituer la couleur.



Éviter les contrastes faibles.



Ne pas alterner les couleurs.



Éviter les contrastes faibles.



Ne pas dégrader la couleur.



Ne pas substituer la couleur.

## 1.5. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

### TAILLE MINIMALE

En fixant la taille minimale du logo, on s'assure qu'il sera clairement lisible dans tous les cas. La taille minimale permise dépend du type de logo qui est utilisé.

### PIXELLISATION

Pour tout support d'impression, le logo doit être utilisé à sa taille réelle (si possible) en 300 ppp\* afin de ne pas créer un effet flou ou pixélisé. Assurez-vous de remettre le bon type de fichier au fournisseur lors de l'attribution du mandat.

Pour les fournisseurs (domaine de l'impression), les fichiers vectoriels sont privilégiés, soit les EPS ou PDF de types PMS ou CMJN.

### ZONE DE PROTECTION

Pour que l'identité visuelle **Cégep de Trois-Rivières** conserve tout son impact, on doit laisser autour un minimum d'espace de protection, à l'intérieur duquel aucun autre élément distrayant, comme du texte, des graphiques, des illustrations ou des photographies, ne peut venir se placer. L'espace correspond au double de la largeur d'un trait du sigle pour les logos et le sigle, et à la hauteur de la lettre « O » pour la signature. Le logo ne doit jamais être placé à fond perdu (bleed) et n'est jamais répété dans une publicité. Certaines exemptions s'appliquent, mais elles doivent être approuvées par la Direction des communications et des affaires institutionnelles à [communications@cegeptr.qc.ca](mailto:communications@cegeptr.qc.ca).

### MODIFICATION, DÉFORMATION OU EFFET

Le logo ne doit subir aucune déformation non proportionnelle, et les éléments ne peuvent être modifiés séparément. Aucun effet comme une ombre portée, une lueur externe ou un contour ne doit être appliqué au logo.

### LOGO EN INVERSÉ

Lorsqu'il est nécessaire d'avoir recours à une version de l'identité en renversé, ils doivent être effectués avec rigueur afin de ne pas créer une image qui déforme le logo. Une attention particulière doit être apportée à la couleur du papier et à la masse de couleur dans laquelle le logo paraît en inversé.



### UTILISATIONS À PROSCRIRE



Aucun effet, tel qu'une lueur externe.



Aucun effet, tel qu'un trait contour



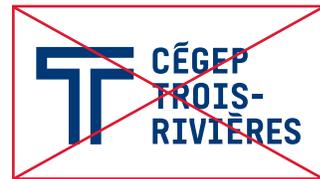
Ne pas couper le logo



Ne pas utiliser de version pixellisée



Ne pas déformer le logo.



Ne pas changer les proportions du logo.

# DÉCLINAISONS DE MARQUE

NORMES GRAPHIQUES

---

SECTION 2

## 2.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

La présente section s'adresse à tous les utilisateurs des déclinaisons de la marque **Cégep de Trois-Rivières**. Qu'il s'agisse des directions, des services, des programmes ou des départements, les déclinaisons de marque sont assujetties à des normes strictes d'utilisation permettant une meilleure constance dans la diffusion.

Il est strictement interdit de modifier en tout ou en partie les éléments qui composent les déclinaisons de marque du **Cégep de Trois-Rivières**, tels que la typographie, le symbole ou autre. Il est donc fortement recommandé aux fournisseurs de faire approuver par leurs clients les épreuves des travaux de conception ou d'impression effectués pour le compte du **Cégep de Trois-Rivières** ou de l'une de ses instances. La banque des déclinaisons de marque dans les différents formats techniques est disponible sur [cegeptr.qc.ca](http://cegeptr.qc.ca).

Pour toute application qui ne serait pas prévue dans ce guide, veuillez communiquer avec la Direction des communications et des affaires institutionnelles à [communications@cegeptr.qc.ca](mailto:communications@cegeptr.qc.ca).

La librairie des déclinaisons est accessible sur le site Internet à [cegeptr.qc.ca/communications](http://cegeptr.qc.ca/communications).

## 2.2. COMPOSANTS DES DÉCLINAISONS

### LE SIGLE

Tout comme l'identité visuelle, le sigle est composé du « T » bleu à l'intérieur duquel on retrouve les traits contours et la schématisation des lettres « T » et « r ».

### LA SIGNATURE

Tout comme l'identité visuelle, la signature est le nom Cégep Trois-Rivières. Il s'agit d'une représentation graphique qui identifie de manière unique la marque.

### LE LOGO

Le logo est composé du sigle et de la signature.

### LA COMPOSANTE IDENTITAIRE

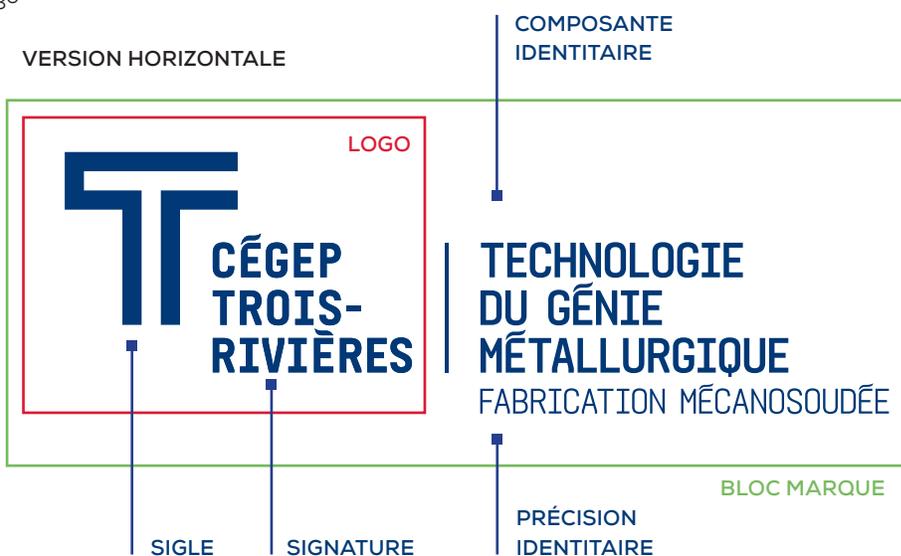
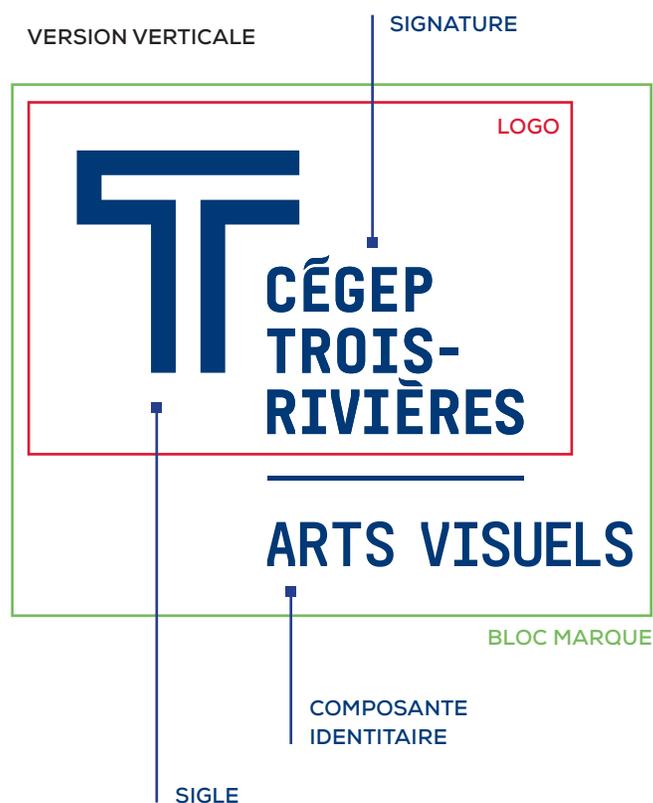
Le logo peut être suivi d'une composante identitaire qui vient préciser la direction, le programme, le département ou le service, par exemple Formation continue et Services aux entreprises. Cette composante identitaire est séparée du logo par un filet. Dans la version verticale, elle s'aligne en suivant la largeur de la signature. Dans la version horizontale, elle s'aligne avec la base de la signature en suivant son interlignage. Les noms des directions, des programmes, des départements et des services s'écrivent tels qu'ils apparaissent dans le guide des désignations institutionnelles. Ce guide est disponible au [cegeptr.qc.ca](http://cegeptr.qc.ca).

### LA PRÉCISION IDENTITAIRE

Certains programmes sont accompagnés d'une précision identitaire qui complète la composante identitaire. Elle est située sous cette dernière.

### LE BLOC MARQUE

Le bloc marque est la combinaison du logo et de la composante identitaire.



## 2.3. COMPOSITION

Trois compositions ont été conçues afin d'assurer une meilleure versatilité dans l'affichage du bloc marque. Puisque le choix de la déclinaison à utiliser varie en fonction du contexte d'affichage, une attention particulière devra être prise pour s'assurer de la meilleure lisibilité de l'ensemble des éléments.

BLOC DE MARQUE HORIZONTAL



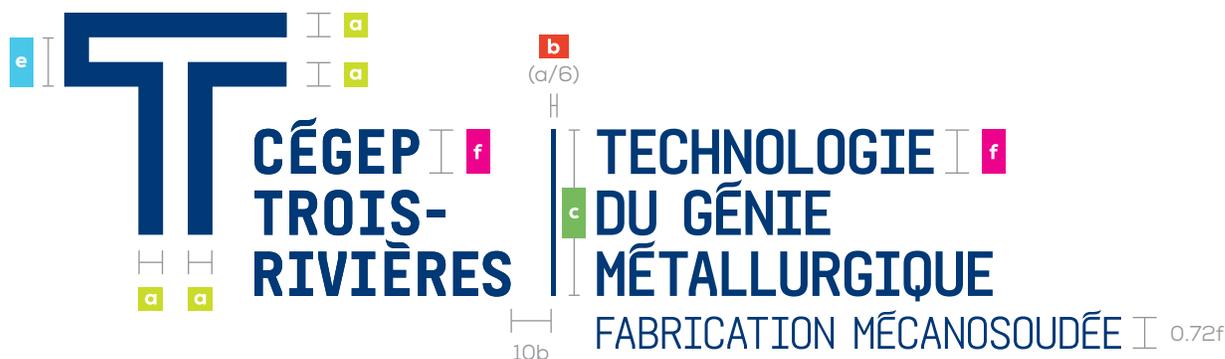
BLOC DE MARQUE VERTICAL



BLOC DE MARQUE VERTICAL  
VERSION COURTE



## 2.4. MESURES



Tout comme l'identité visuelle, des mesures ont été utilisées afin de conserver les proportions, peu importe la déclinaison de marque désirée.

- a** : Correspond à la largeur d'un trait du sigle.
- b** : Correspond à la largeur du trait séparant le logo de la composante identitaire. Il correspond également au sixième de la largeur d'un trait du sigle.
- c** : Correspond à la hauteur de la composante identitaire et du trait séparant la signature et la composante identitaire.
- d** : Correspond à la largeur de la signature et du trait séparant la signature et la composante identitaire.
- e** : Correspond au double de la largeur d'un trait du sigle. Cette mesure est également équivalent à la zone de protection du bloc marque.
- f** : Correspond à la hauteur en point de la signature et de la composante identitaire.



**IMPORTANT** : Il est strictement interdit de modifier ou de tenter de reproduire une déclinaison du logo **Cégep de Trois-Rivières**. Seuls les fichiers informatiques originaux doivent être utilisés. Ils sont disponibles sur demande en communiquant avec l'équipe du Service des communications et des affaires institutionnelles au 819 376-1721, poste 2701 ou à [communications@cegeptr.qc.ca](mailto:communications@cegeptr.qc.ca).

## 2.5. TYPOGRAPHIE

La composante identitaire ainsi que la précision identitaire sont présentés avec la police de caractères « CegepTR », mais ont des graisses différentes.

Pour la composante identitaire, la graisse utilisée est « CegepTR Bold ».

Pour la précision identitaire, la graisse utilisée est « CegepTR Regular ».

Aucune substitution ou déformation des caractères ne seront acceptées. Un crénage optique est obligatoire pour assurer une meilleure lisibilité dans les déclinaisons de marque.

**IMPORTANT :** Il est strictement interdit de modifier la typographie du bloc marque ou de tenter de la reproduire autrement qu'avec les documents aux fins de reproduction qui sont disponibles dans le kit graphique.

### BONNE UTILISATION



### UTILISATIONS À PROSCRIRE



Ne pas modifier la casse.



Ne pas substituer la typographie.



Ne pas modifier la graisse.



Ne pas substituer la typographie.



Ne pas déformer le caractère.

## 2.6. COULEURS

Tout comme le logo, le bloc marque doit utiliser la bonne nuance bleue en tout temps. Les correspondances couleur au bleu **Cégep de Trois-Rivières** pour différents procédés de reproduction sont fournies afin d'assurer à la marque le plus d'uniformité possible.

Ces règles s'appliquent pour tout ce qui concerne les documents où paraît les différentes déclinaisons de marque.

Il faut avant tout assurer une bonne visibilité au bloc marque. Dans tous les cas, il faut rechercher un contraste entre la couleur utilisée pour le fond et les éléments reproduits. Si la teinte du papier menace d'altérer de façon significative la couleur officielle, il est recommandé d'utiliser le noir comme couleur d'impression. Mais lorsqu'il est possible d'utiliser le logo en bleu, on doit privilégier cette option.

Les exigences relatives aux couleurs concernent toutes les techniques d'impression.

### LES CORRESPONDANCES

Impression offset en une couleur :  
Pantone : 288 (PMS 288)

Impression en quadrichromie (4 couleurs process) :  
CMJN : 100 / 76 / 6 / 32

Composition des couleurs sur un écran (RVB) :  
RVB : 9 / 45 / 116

Hexadécimal : #092D74

Sico : Bleu immense (6007-83)

Benjamin Moore : Gentiane Printanière (2065-10)

Vinyle 3M : Night blue 511

### BONNES UTILISATIONS



### UTILISATIONS À PROSCRIRE



Ne pas substituer la couleur.



Éviter les contrastes faibles.



Ne pas alterner les couleurs.



Ne pas dégrader la couleur.

## 2.7. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

### TAILLE MINIMALE

Puisque la taille du bloc marque varie selon la longueur des composantes identitaires et des précisions identitaires, la taille minimale se fixe en fonction du logo. En fixant la taille minimale du logo, on s'assure que le bloc marque sera clairement lisible dans tous les cas. La taille minimale permise dépend de la composition du bloc marque qui est utilisé.

### PIXELLISATION

Pour tout support d'impression, le bloc marque doit être utilisé en 300 ppp afin de ne pas créer un effet flou ou pixélisé. Assurez-vous de remettre le bon type de fichier au fournisseur lors de l'attribution du mandat.

### ZONE DE PROTECTION

Pour que le bloc marque conserve tout son impact, on doit laisser autour un minimum d'espace de protection, à l'intérieur duquel aucun autre élément distrayant, comme du texte, des graphiques, des illustrations ou des photographies, ne peut venir se placer. L'espace correspond au double de la largeur d'un trait du sigle. Le bloc marque ne doit jamais être placé à fond perdu (bleed) et n'est jamais répété dans une publicité.

### MODIFICATION, DÉFORMATION OU EFFET

Le bloc marque ne doit subir aucune déformation non proportionnelle, et les éléments ne peuvent être modifiés séparément. Aucun effet comme une ombre portée, une leur externe ou un contour ne doit être appliqué.

### BLOC MARQUE EN INVERSÉ

Lorsqu'il est nécessaire d'avoir recours à une version du bloc marque en renversé, ils doivent être effectués avec rigueur afin de ne pas créer une image qui déforme ce dernier. Une attention particulière doit être apportée à la couleur du papier et à la masse de couleur dans laquelle le bloc marque paraît en inversé.

Bloc de marque horizontal



Bloc de marque vertical version courte



Bloc de marque vertical



### UTILISATIONS À PROSCRIRE



Aucun effet, tel qu'une leur externe.



Aucun effet, tel qu'une leur externe.

# DIABLOS

NORMES GRAPHIQUES

SECTION 3

## 3.1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

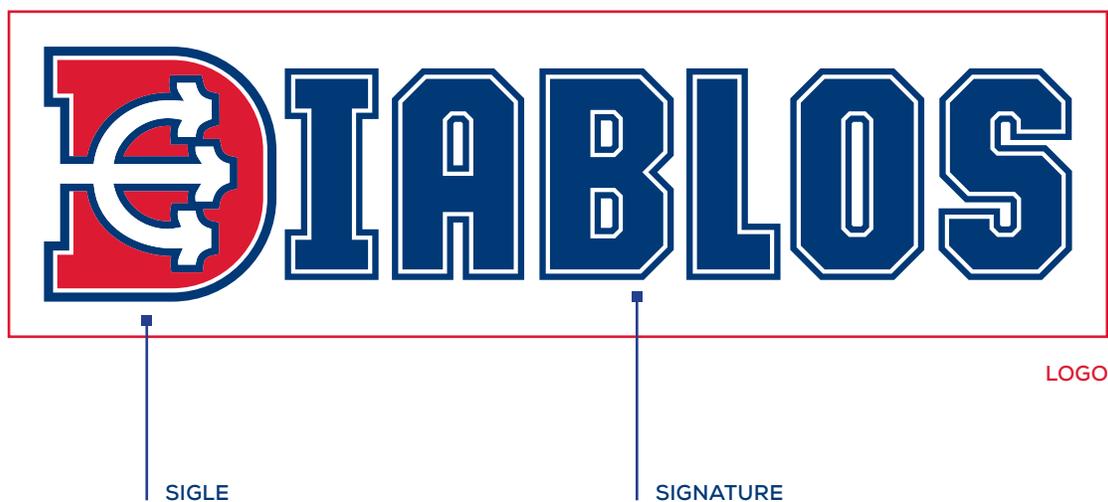
Les **Diablos** sont les différentes équipes sportives du **Cégep de Trois-Rivières** qui évoluent dans le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ).

La présente section s'adresse à toutes les instances des **Diablos** et à leurs fournisseurs. Il décrit les normes graphiques à respecter lors de l'utilisation du logo **Diablos** ainsi que sa cohabitation avec le **Cégep de Trois-Rivières**.

Il est strictement interdit de modifier en tout ou en partie les éléments qui composent le logo **Diablos**, tels que la typographie, le symbole ou autre. Il est donc fortement recommandé aux fournisseurs de faire approuver par leurs clients les épreuves des travaux de conception ou d'impression effectués pour le compte des **Diablos** ou de l'une de ses composantes.

Pour accéder à la librairie de logos ou pour toute application qui ne serait pas prévue dans ce guide, veuillez communiquer avec la Direction des communications et des affaires institutionnelles à [communications@cegeptr.qc.ca](mailto:communications@cegeptr.qc.ca).

## 3.2. COMPOSANTS DE L'IDENTITÉ DIABLOS



### LE SIGLE

Le sigle est composé du « D » rouge avec un trait contour bleu. À l'intérieur de la lettre, on retrouve la fourche emblématique de l'institution.

### LA SIGNATURE

La signature est le nom **Diablos**. Il s'agit d'une représentation graphique qui identifie de manière unique la marque.

### LE LOGO

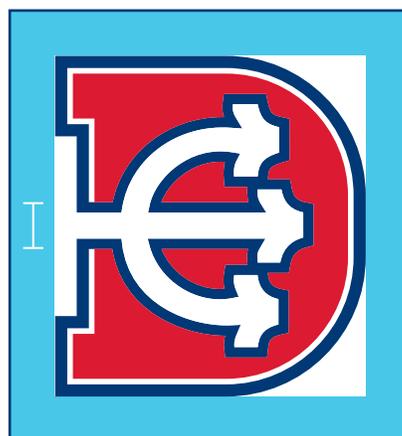
Le logo est composé du sigle et de la signature.

### 3.3. COMPOSITION ET MESURES



Afin de faciliter la compréhension des grilles de construction, des mesures ont été utilisées, ce qui permet de toujours conserver les proportions, peu importe le format de reproduction désiré.

- a** : Correspond à l'espace de dégagement entre le haut de la signature et le sigle. La signature doit être centrée avec le sigle.
- b** : Correspond au centre de la fourche incluant le trait contour. Cette mesure détermine également la zone de protection du logo.

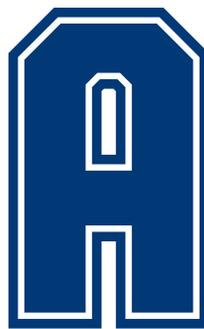


**IMPORTANT** : Il est strictement interdit de modifier ou de tenter de reproduire le logo des **Diablos**. Seuls les fichiers informatiques originaux doivent être utilisés. Ils sont disponibles sur demande en communiquant avec la Direction des communications et des affaires institutionnelles à [communications@cegepr.qc.ca](mailto:communications@cegepr.qc.ca).

### 3.4. TYPOGRAPHIE

La signature **Diablos** a été spécialement développée pour l'institution. Cette police de caractères a été créée de toute pièce et n'est utilisée que pour la signature à côté du sigle. Aucune substitution ou déformation des caractères ne seront acceptées.

**IMPORTANT** : Il est strictement interdit de modifier la typographie des **Diablos** ou de tenter de la reproduire autrement qu'avec les documents aux fins de reproduction qui sont disponibles dans le kit graphique.



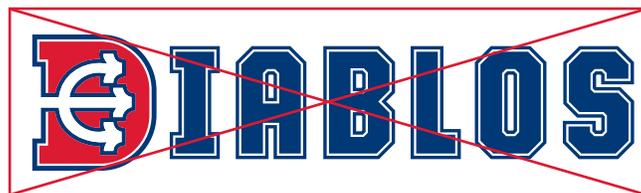
#### BONNE UTILISATION



#### UTILISATIONS À PROSCRIRE



Ne pas substituer la typographie.



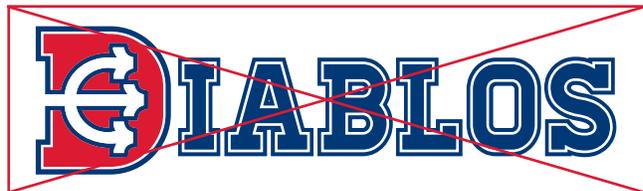
Ne pas modifier le crénage.



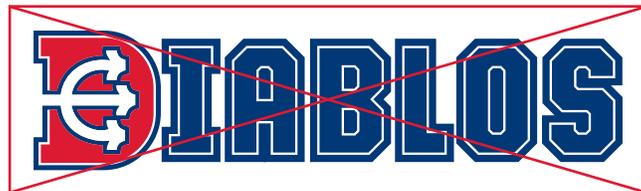
Ne pas substituer la typographie.



Ne pas enlever le contour.



Ne pas substituer la typographie.



Ne pas épaissir le contour.



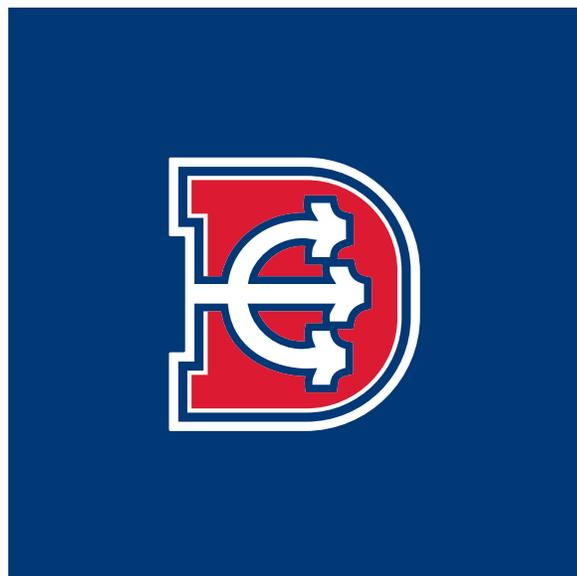
Ne pas substituer la typographie.



Ne pas déformer le caractère.

### 3.5. LOGO DES DIABLOS AMPLIFIÉ

Dans les environnements où le contraste du fond le nécessite, la version amplifiée du logo des **Diablos** peut être utilisée.



## 3.6. COULEURS

### BLEU OFFICIEL – LES CORRESPONDANCES

Impression offset en une couleur :

Pantone : 288 (PMS 288)

Impression en quadrichromie (4 couleurs process) :

CMJN : 100 / 76 / 6 / 32

Composition des couleurs sur un écran (RVB) :

RVB : 9 / 45 / 116

Hexadécimal : #092D74

Sico : Bleu immense (6007-83)

Benjamin Moore : Gentiane Printanière (2065-10)

Vinyle 3M : Night blue 511

\* Pour les équipements sportifs, la couleur doit se rapprocher du bleu officiel Pantone 288. Dans le cas où aucune équivalence n'est possible, la couleur Navy Blue est utilisée par la plupart des fournisseurs et se rapproche suffisamment de la couleur officielle.

### ROUGE OFFICIEL – LES CORRESPONDANCES

Impression offset en une couleur :

Pantone : 186 (PMS 186)

Impression en quadrichromie (4 couleurs process) :

CMJN : 2 / 100 / 85 / 6

Composition des couleurs sur un écran (RVB) :

RVB : 207 / 21 / 45

Hexadécimal : #CF152D

Sico : Cerise Rouge (6053-75)

Benjamin Moore : Baie du Houx (1321)

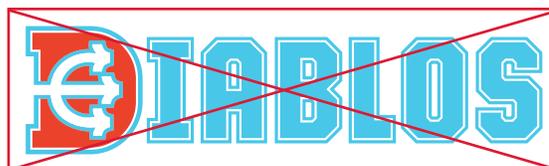
Vinyle 3M : Cardinal red 028

\* Pour les équipements sportifs, la couleur doit se rapprocher du bleu officiel Pantone 186. Dans le cas où aucune équivalence n'est possible, la couleur Scarlet Red est utilisée par la plupart des fournisseurs et se rapproche suffisamment de la couleur officielle.

### BONNES UTILISATIONS



### UTILISATIONS À PROSCRIRE



Ne pas substituer les couleurs.



Ne pas alterner les couleurs.



Ne pas dégrader les couleurs.



Ne pas substituer les couleurs.

## 3.7. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

### TAILLE MINIMALE

En fixant la taille minimale du logo, on s'assure qu'il sera clairement lisible dans tous les cas. La taille minimale permise dépend du type de logo qui est utilisé.



### PIXELLISATION

Pour tout support d'impression, le logo doit être utilisé à sa taille réelle (si possible) en 300 ppp\* afin de ne pas créer un effet flou ou pixélisé. Assurez-vous de remettre le bon type de fichier au fournisseur lors de l'attribution du mandat.

Pour les fournisseurs (domaine de l'impression), les fichiers vectoriels sont privilégiés, soit les EPS ou PDF de types PMS ou CMJN.

### ZONE DE PROTECTION

Pour que le logo **Diablos** conserve tout son impact, on doit laisser autour un minimum d'espace de protection, à l'intérieur duquel aucun autre élément distrayant, comme du texte, des graphiques, des illustrations ou des photographies, ne peut venir se placer. L'espace correspond au centre de la fourche incluant le trait contour. Le logo ne doit jamais être placé à fond perdu (bleed) et n'est jamais répété dans une publicité.

### MODIFICATION, DÉFORMATION OU EFFET

Le logo ne doit subir aucune déformation non proportionnelle, et les éléments ne peuvent être modifiés séparément. Aucun effet comme une ombre portée ou une lueur externe ne doit être appliqué au logo.

### LOGO EN INVERSÉ

Lorsqu'il est nécessaire d'avoir recours à une version de l'identité en renversé, elle doit être effectuée avec rigueur afin de ne pas créer une image qui déforme le logo. Une attention particulière doit être apportée à la couleur du papier et à la masse de couleur dans laquelle le logo paraît en inversé.



Une version du logo Diablos amplifié est disponible.

### UTILISATIONS À PROSCRIRE



Aucun effet, tel qu'une lueur externe.



Aucun effet, tel qu'un trait contour. Utilisez la version du logo Diablos amplifié.



Ne pas changer les proportions du logo.



Ne déformer aucune section du logo.



Ne pas changer les proportions du logo.



Ne pas modifier le sigle.



Ne couper aucune section du logo.



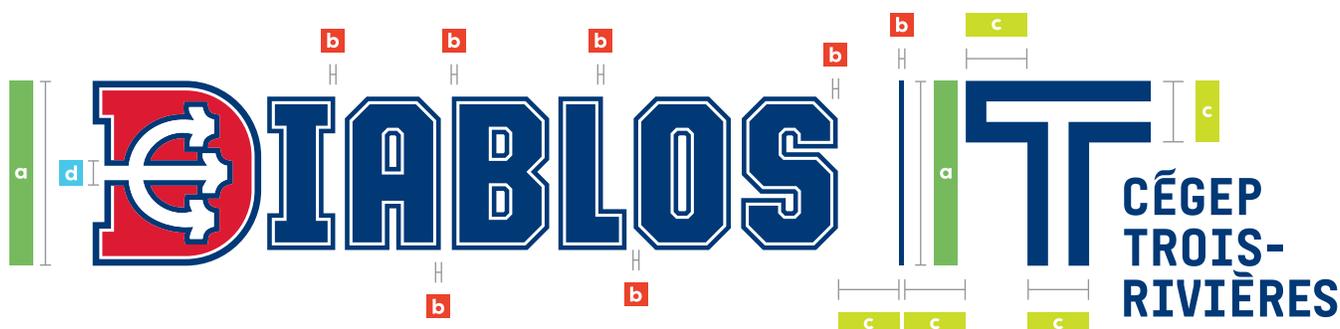
Aucun effet, tel qu'un trait contour



Ne pas utiliser de version pixélisée

## 3.8. COHABITATION AVEC LA MARQUE CÉGEP

Lors de la cohabitation des logos **Diablos** et **Cégep de Trois-Rivières**, il est primordial d'appliquer la composition et les mesures décrites ci-dessous. L'équilibre doit être respecté lorsque les deux logos sont jumelés afin de permettre le meilleur impact visuel possible. Les normes concernant les typographies et les couleurs s'appliquent en suivant les règles de leurs sections respectives.



**a :** Correspond à la hauteur du sigle **Diablos**, du sigle **Cégep de Trois-Rivières** et du trait séparant les deux logos.

**b :** Correspond à la largeur du trait séparant les deux logos. Cette mesure est équivalente à la largeur du trait contour des lettres de la signature **Diablos**.

**c :** Correspond à l'espace de dégagement entre les logos et le trait de séparation. Il est équivalent à la largeur des deux traits du sigle **Cégep de Trois-Rivières**.

**d :** Correspond au centre de la fourche du sigle **Diablos**, incluant le trait contour. Cette mesure détermine également la zone de protection du logo.

**IMPORTANT :** Il est strictement interdit de modifier ou de tenter de reproduire les logos **Diablos** et Cégep de Trois-Rivières. Seuls les fichiers informatiques originaux doivent être utilisés. Ils sont disponibles sur demande en communiquant avec la Direction des communications et des affaires institutionnelles à [communications@cegeptr.qc.ca](mailto:communications@cegeptr.qc.ca).

### BONNES UTILISATIONS



